

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 104 Techniques de l'action éducative 2			
Code	PESP1B04	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Manon MESPLOMB (manon.mesplomb@helha.be) Véronique ENGLEBIENNE (veronique.englebienne@helha.be) Véronique VANDERUS (veronique.vanderus@helha.be) Muriel ADAM (muriel.adam@helha.be) Louise ESCOYEZ (louise.escoyez@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à apporter des outils, des techniques et des pratiques qui permettent à l'étudiant de construire des activités éducatives.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.4 Entretien d'une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
 - 4.6 Développer et utiliser des outils méthodologiques.
- Compétence 5 **Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.**
 - 5.1 Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité.
 - 5.4 Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail.
 - 5.5 Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles.
- Compétence 6 **Déployer son « savoir-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.**
 - 6.3 Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte.
 - 6.4 Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable :

- d'utiliser à bon escient des documents ressources ou des savoir-faire spécifiques pour nourrir une réflexion et enrichir des propositions d'activités,
- d'argumenter un point de vue personnel par rapport à une découverte réalisée,
- de concevoir une activité adaptée à un public déterminé,
- de rédiger une fiche technique d'activité.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP1B04- Techniques de l'action éducative 2 120h / 7 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Education aux médias et aux NTIC	30 h
Techniques artistiques plastiques 2	30 h
Techniques d'animation 2	30 h
Techniques d'expression 2	30 h

Contenu

Education aux médias et aux NTIC :

- Réflexion sur l'utilisation des médias aujourd'hui ;
- Utilisation de logiciels de création.

Techniques artistiques 2 :

- Dossier "Couleur";
- Répertoire d'activités artistiques.

Techniques d'animation 2:

- Dans la suite du cours de Techniques d'animation 1, approfondissement des notions suivantes : les étapes de construction d'une animation, les grandes balises et repères pour adapter une animation, les étapes et techniques de l'évaluation d'une activité éducative, l'utilisation d'une fiche descriptive des animations.
- Animation d'une journée autour des "machines sonores", public varié et développement des capacités d'adaptation, préparation des instruments de musique nécessaires, réalisation d'une fiche technique reprenant les différentes modalités d'animation autour de la machine.
- Animation d'une demi-journée à Bruxelles : réalisation d'un jeu à thème de découverte de la ville autour de la GrandPlace : création d'un jeu de piste, réalisation de la fiche technique.

Techniques d'expression 2:

Suite de Techniques d'expression 1 avec le rapport au public, le travail corporel, vocal et verbal à travers des improvisations, création de personnages, création d'activités pour un public déterminé et mises en scène en partant d'exercices divers.

Démarches d'apprentissage

Education aux médias et aux NTIC:

- Exercices commencés en classe et poursuivis à domicile ;
- Invitation de professionnels de l'outil média dans le cadre d'animations jeunesse et de sensibilisation à l'utilisation des réseaux sociaux.

Techniques artistiques 2 :

- Réalisations plastiques commencées en classe;
- Exercices pratiques.

Techniques d'animation 2 :

- Alternance d'exposés théoriques et d'exercices d'application. Travail de questionnement et de réflexion individuelle et en groupe.
- Travail en autonomie autour de la préparation de la journée « machines sonores » et de la « journée de Bruxelles »

Techniques d'expression 2 :

- Réalisation lors des séances d'exercices pratiques individuellement ou en groupe, de projets plus conséquents, avec un positionnement d'acteur ou d'observateur.

Dispositifs d'aide à la réussite

Education aux médias et aux NTIC : accompagnement individualisé en présentiel et à distance.

Techniques artistiques 2 : accompagnement individuel.

Techniques d'animation 2 : accompagnement individualisé en présentiel et à distance.

Techniques d'expression 2 : accompagnement individuel et en groupe.

Sources et références

Education aux médias et NTIC : les compétences en éducation aux médias, CSEM, références bibliographiques données au cours.

Techniques artistiques 2 : supports et liens sur la plateforme ConnectED.

Techniques d'animation 2 : voir bibliographie proposée à la fin des différents chapitres du cours.

Techniques d'expression 2 : voir bibliographie postée sur la plateforme ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Education aux médias et NTIC : sites internet répertoriés sur la plateforme.

Techniques artistiques 2 : sites internet, documents ressource sur la plateforme ConnectED

Techniques d'animation 2 :

La plupart des apports théoriques font l'objet d'une présentation « Power Point » disponible sur la plateforme.

Techniques d'expression 2 : plans de séances, documents sur la plateforme ConnectED, documents ressources disponibles au Centre de documentation de Gosselies et albums de jeunesse.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La validation de cette unité d'enseignement ne pourra se faire que si et seulement si l'étudiant a validé les travaux demandés pour les activités suivantes :

Education aux médias et NTIC: réalisation et création d'une page Facebook.

Techniques artistiques 2 : réalisation du dossier "Couleur".

Techniques d'animation 2 :

- Participation obligatoire à la journée « machines sonores », animations et documents validés par les professeurs

- Participation obligatoire à la journée de Bruxelles, animation et documents validés par les professeurs

En cas d'impossibilité de la participation à ces deux modules de formation, l'étudiant s'engage à se mettre en contact via mail avec le(s) professeur(s) concerné(s) afin d'obtenir les consignes du travail de remplacement.

Techniques d'expression 2 : participation aux exercices et réalisation des projets.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

Dispositions complémentaires

La validation de l'UE est conditionnée par la participation aux activités obligatoires, le dépôt et la validation des travaux attachés aux différentes parties de l'Unité d'Enseignement.

En cas de refus pour non validation, au Q3, l'étudiant doit se conformer aux nouvelles consignes données par les professeurs concernés.

En cas de non validation des travaux attachés aux différentes parties de l'Unité d'Enseignement la note finale de l'unité d'enseignement sera PR.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).